

# FORMATION DIPLÔME D'ANIMATEUR FEDERAL

Fiche de candidature

Photographie

à coller

## ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Ligue : Grand EST

Département de la Moselle

Date de la formation : Dimanche 19 novembre et dimanche 10 décembre 2023

Date de l'examen : Dimanche 21 janvier 2024

Lieu de la formation et de l'examen: Gymnase Paul Vincent, avenue Charlemagne 57640 Vigy

Date d'inscription : Avant le 12 novembre 2023

### Etat Civil

Nom : ..... Nom d'usage:..... Sexe : M  F

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Pays de naissance : .....

Ville de naissance (avec code postal obligatoire): .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse permanente : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....@ .....

### Situation

Numéro de licence : ..... Numéro d'affiliation du club : .....

Discipline : ..... Club : ..... Grade : .....

Responsabilités associatives : .....

.....

Responsabilités fédérales : .....

.....

## Mode de règlement

Coût de la formation : 100€

- Par Chèque** (à l'ordre du Comité de Moselle de Karaté)
- Par Virement** (IBAN : FR17 2004 1010 1009 8124 2V03 184 BIC : PSSTFRPPNCY)

## Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- 1 copie du diplôme de grade du 1er Dan minimum
- 1 copie de la licence fédérale de la saison en cours
- 1 copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent en cours de validité

## Demande d'admission

Je soussigné(e) : .....certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Animateur Fédéral.

Fait à : ..... , le : .....Signature : .....

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

**Comité Départemental de la Moselle de Karaté**  
**1 rue Albert boulanger**  
**57640 Sainte-Barbe**

**Avant le 12 novembre 2023**

### Objectif :

Le DAF est un diplôme assez rapide à obtenir, il permet à son titulaire d'organiser des entrainements de façon bénévole au sein des clubs affiliés FFK et ainsi développer la pratique du karaté et des disciplines associées.

Conditions d'accès à la formation

### Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- Etre âgé de 18 ans minimum ;
- Etre ceinture noire 1er Dan minimum ;
- Avoir la licence FFK de la saison sportive en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent

